



Arrêté du maire nommant des membres du conseil d'administration du CCAS

Le maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 21/04/2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

ARRÊTE :

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme Sylvie LIOTARD, membre de l'association TSA et ZEBRES du TARN ;
- Mr Jacques SENECAAT, président de l'ADMR de Briatexte ;
- Mme Sonia MARTINEZ, professionnelle de la petite enfance ;
- Mr André BONAFE, bénévole pour l'aide aux personnes en difficulté ;
- Mme Isabelle GISSOT, professionnelle de santé.

Article 2 – Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Briatexte, le 21/04/2026

Le Maire,
Richard ANGOSTO

